

Direction Générale

Epagny Metz-Tessy, le 26 octobre 2020

Note à l'attention des patients concernés par les déprogrammations

Objet : Aggravation de la crise sanitaire – déprogrammation des activités médicales, chirurgicales et interventionnelles

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la circulation virale du SARS-Cov-2 connaît actuellement une accélération sans précédent en région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de la Haute-Savoie étant désormais particulièrement impacté, avec un taux d'incidence de 620/100 000 habitants (pour une moyenne française de 356/100 000), ainsi qu'un taux de positivité des tests de 26,4 (pour une moyenne française de 17,8).

Cette situation a pour effet d'entraîner un risque de saturation de l'offre de soins, aussi bien pour les services de réanimation que pour les secteurs d'hospitalisation conventionnelle en médecine.

Dans ce contexte, Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes a demandé à tous les Directeurs d'établissements de santé publics et privés de la région d'activer leur plan blanc, et de déprogrammer l'ensemble des **activités chirurgicales et interventionnelles** non urgentes et sans perte de chance avérée à court terme pour les patients. Cette déprogrammation concerne également la **chirurgie ambulatoire**.

La déprogrammation doit également s'étendre à l'activité de **médecine programmée** dont le report ne constituerait pas une perte de chance pour les patients, à l'exception des activités ambulatoires et de consultations.

Les activités de pédiatrie ne sont pas concernées.

Une attention toute particulière doit être portée au maintien adapté des activités de diagnostic, de chirurgie carcinologique et de greffe, tout comme au suivi des pathologies chroniques.

Ces déprogrammations doivent permettre de redéployer des ressources pour la prise en charge des patients Covid.

Cette deuxième vague épidémique que nous traversons, et les dispositions prises pour prévenir la saturation de nos capacités de soins, a pour conséquence de déprogrammer votre hospitalisation.

Je suis parfaitement conscient du désagrément occasionné par cette nouvelle décision, malheureusement inévitable, et profondément navré de l'impact de cette situation sanitaire inédite.

Je souhaite néanmoins vous assurer que nous mettons tout en œuvre pour gérer au mieux la situation actuelle et nous permettre de reprogrammer prochainement les hospitalisations repoussées.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée

Le Directeur Général,

Pour le Directeur Général empêché
et par délégation
Sandrine MEILLAND-REY



Vincent DELIVET

Directrice Générale Adjointe